royaliste
BI-MENSUEL DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

CIBLE

Ouf ?

A peine avait-il pointé son vilain bout de nez que le spectre du krach s'est éloigné. Plus de peur que de mal, du moins à ce qu'on dit puisqu'on ne connaît jamais le nombre des victimes des mouvements boursiers. Peu importe aux libéraux, qui célébrent la capacité du Marché a retrouver son équilibre par la «purge» en oubliant les interventions des banques centrales.

Il reste que ce système vit de manière artificielle. Non seulement les Etats-Unis vivent à crédit sur le reste du monde, mais l'ensemble du système capitaliste repose sur une pyramide de crédits que la spéculation à tout va menace d'effondrement brutal. Non seulement cette logique financière est perverse, mais elle n'a plus aucun lien avec la vie économique des entreprises et des nations. Ainsi, le système qui a tant séduit la droite et une partie de la gauche paraît à terme condamné. Qui aura le courage d'amorcer les révolutions nécessaires ?

DU 30 OCTOBRE au 12 NOVEMBRE 1989 - 19ème année - N°523 - 13 F

Question

A quoi servent les royalistes ?

Idées

Le capitalisme a-t-il gagné ?

(page 9)

Islam

Les foulards en question

(page 3)

Polémique

Un délire gorbimaniaque ?

Après la publication (Royaliste n° 521) de notre entretien avec Alexandre Adler sur l'avenir de la perestroïka, un de nos lecteurs -haut fonctionnaire ayant préféré garder l'anonymat- a tenu à nous faire part de son désaccord avec nos analyses sur ce point. Nous versons quelques extraits significatifs de sa lettre au débat.

Moins que jamais l'image d'un Gorbatchev, despote éclairé, ayant pris conscience - sous la pression de résultats économiques catastrophiques - de la nécessité de réformer le régime en sacrifiant les vieilles lanternes idéologiques et qui, pragmatisme oblige, aurait fini par se résoudre à de déchirantes révisions, notamment en ce qui concerne la place et le rôle du P.C.U.S., ne saurait être avalisée (...).

Dès la fin du règne de Brejnev, plusieurs commissions de «réflexion» du Parti avaient conclu à l'urgente nécessité de procéder à des réformes en profondeur. L'appareil, après plusieurs alertes, venait de se rendre compte que le pays ne répondait plus !

La fin prématurée de Youri Andropov (1), le plus zélé et le plus ardent des «perestroikistes», pas plus que le simulacre de règne de Konstantin Tchernenko n'avaient par la suite permis au Parti de réaliser son programme de reprise en main, de recommunisation d'une société de plus en plus rétive.

C'est donc à Mikhail Gorbatchev qu'échut ce rôle dont, il faut le reconnaître, celui-ci s'est acquitté de manière on ne peut plus docile (...).

Pur produit du Parti, Gorbi «roule pour le Parti» et ce, depuis le début, sans faille, sans hésitation, et sans aucune opposition d'éléments dits «conservateurs» n'existant que dans l'imagination

d'observateurs occidentaux opérant par clichés qui ne sont pas de mise dans le cas de l'U.R.S.S. (2) (...)

Comment interpréter le fait qu'après avoir purgé l'appareil de plenum en congrès, de conférence nationale en session plénière, chaque fois marqués -selon les médias occidentaux- par une «victoire de Gorbatchev»- celui-ci ne se soit pas encore débarrassé de l'opposant irréductible qu'est supposé être Ligatchev ? N'est-ce pas que dans la mise en œuvre de la politique décidée par le Parti, celui-ci a sa partition à jouer ? Vis-à-vis de l'Occident, quoi de plus commode que ce repoussoir, cet épouvantail à démocrates qui achève de convaincre le monde libre que, plus que jamais, il faut aider Gorbatchev pour éviter le retour au pouvoir des «conservateurs» (3) (...).

Confronté à la montée des périls nationalistes, au malaise social, à la montée de la violence et au désastre économique, le PCUS n'aura pas longtemps le choix. Il lui faudra réprimer. L'arsenal des législations d'exception - théoriquement limitées dans le temps - va s'accroître dans les prochains mois; les forces spéciales chargées de la répression sont d'ores et déjà créées (l'armée ne devrait pas prendre part au bain de sang) (...).

Plutôt que de prendre l'Occident à rebrousse-poils, le mettre au pied du mur, le confronter brutalement à une grande messe dont les massacres de Tbilissi ne donnent qu'un faible aperçu, le PCUS - ou plutôt Gorbatchev - va aller en démontrer la nécessité, au nom de la Perestroïka, au nom de cette expérience à laquelle il n'y a pas d'alternative, qui ne peut et ne doit que réussir.

Sommé de choisir, que fera à votre avis l'Occident ? Il avalisera bien sûr la répression; pire, il paiera, assuré par ses interlocuteurs patelins qu'une fois passé ce fâcheux contre-temps, la démocratisation du pays reprendra de plus belle:..(...)

Le communisme, nous sommes en plein dedans: lorsqu'est organisée une campagne de désinformation sans précédent mobilisant l'ensemble des forces vives du PCUS, et lorsque - cette stratégie ayant échoué - il est de nouveau recouru aux bonnes vieilles méthodes qui ont fait leurs preuves. Sakharov semble avoir parfaitement compris la situation lorsque dans un interview au «Monde», il conclut : *«On nous a dit que tous ces problèmes nous menacent d'un retour au stalinisme. En fait, nous avons déjà le stalinisme».*

(1) ancien patron du KGB, lui aussi présenté comme un «libéral» par la presse occidentale lors de son accession aux responsabilités suprêmes.

(2) en procédant à des purges successives au sein de l'appareil, M.Gorbatchev n'a en rien dérogé à la règle appliquée par chacun de ses prédécesseurs, consistant à promouvoir ses propres partisans. Ceci n'implique aucun désaccord au regard de la Perestroïka, ni même sur un plan idéologique plus général.

(3) la prestation d'Eltsine aux Etats-Unis fournit un assez bon exemple de ce genre de partage des rôles au sein du PCUS. Réputé opposé à la politique de Gorbatchev, Eltsine n'a cessé de proclamer la nécessité pour les Américains de soutenir la Perestroïka, faute de quoi le pays et le monde iraient à la catastrophe...

royaliste

SOMMAIRE: p. 2: La nouvelle croisade du Prince Charles - p.3 : Un projet frileux - Effritement d'un mythe - p.4 : Des socialistes de sérail - La victoire des crocodiles - p.5 : Course vitesse Varsovie-Budapest - p. 6-7 : Bismark est-il français ? - p.8 : Pas si nuls que ça ... - Histoire de la Résistance - p.9 : Michel Foucault et ses énigmes - p.10 : Des Caraïbes aux Mascareignes - p.11 : Action royaliste - p. 12 : Editorial : Une ardente obligation

REDACTION-ADMINISTRATION
17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris
☎(1) 42.97.42.57
Dir. dela publication: Yvan AUMONT
Comm. Parit. 51700 - ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (75 F), six mois (140 F), un an (220 F), soutien (350 F) *
(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

.....

Profession: ..... Date de naissance .....

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Passions

Querelle de chiffres

Quelle mouche a donc piqué Jean-Claude Barreau pour relancer, sur des bases aussi criticables, le débat sur l'immigration ?

Les chiffres que le président de l'Office des Migrations Internationales (OMI) et de l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED) avance, dans l'interview accordée au journal « Le Monde » (1), ne rendent pas compte d'une réalité complexe, repose sur une estimation « pifométrique » et résulte d'un curieux amalgame: le fait d'additionner des choux, des carottes et des navets n'a jamais rien donné d'autre que de la macédoine. Ainsi, selon J.-C. Barreau, le nombre d'immigrés augmente chaque année en France de 120.000 personnes, sans prendre en compte les clandestins. Ce chiffre fantaisiste provient d'une étonnante méthode de calcul qui consiste à regrouper dans un même ensemble des contingents aux motivations aussi différentes que les demandeurs d'asile, les bénéficiaires du regroupement familial, les étrangers qui implantent en France des P. M. E., les étudiants, les touristes et les saisonniers. Ce procédé est d'autant plus surprenant que M. Barreau ne comptabilise que les entrées sans défalquer de ce total les sorties. Pourtant parmi les demandeurs d'asile, seule une partie d'entre eux (25%) obtient effectivement gain de cause. Il en est de même des saisonniers, des touristes et des étudiants étrangers, dont le séjour est limité dans le temps. Pour ce qui concerne les clandestins, leur nombre s'élèverait à 30.000. Or, par définition, cela n'est pas quantifiable. Il convient, lorsqu'on aborde un sujet aussi passionnel que l'immigration, de fonder son raisonnement sur des chiffres vérifiables, établis sur des statistiques officielles sous peine de ne pas être crédible.

M. Barreau aurait voulu accréditer les thèses défendues, dans ce domaine, par le Front national, qu'il ne s'y serait pas pris autrement. La droite et l'extrême-droite ne s'y sont d'ailleurs pas trompées, qui ont réagit dès le lendemain. Ainsi pour Bruno Mégret, les déclarations de M. Barreau deviennent un « rapport très officiel (qui) démontre que les chiffres annoncés par Jean-Marie Le Pen sur l'immigration ne sont pas surévalués ». Alors gue l'on pouvait lire dans la « Lettre de la nation » du 11 octobre: « le gouvernement ne contrôle plus l'immigration clandestine ».

Certes les desseins de Jean-Claude Barreau - qui déclare, par ailleurs, que « l'immigration n'est pas un mal (...) et qu' il faut adopter une politique raisonnable et non xénophobe ») - ne sont pas ceux du président du Front national. Il a au moins le mérite de remettre en cause l'hypocrisie de la politique actuelle, de manifester une volonté de changement et d'ouverture: « le bon sens conduirait à légaliser une certaine immigration selon les besoins de l'économie française ». Dommage que ce soit en se fondant sur des bases fausses car, en fait, le premier problème réside dans l'absence de données fiables et de statistiques scientifiquement interprétées. Commençons par là, le reste viendra, peut-être, de surcroît.

Nicolas PALUMBO

(1) « Le Monde » du 10 octobre 1989.

Voiles

La Laïcité en question

L'interdiction faite à des élèves musulmanes de porter un voile en classe met en lumière les ambiguïtés de la laïcité.

Il suffit d'appeler « tchador » un foulard ou un fichu pour que les passions s'exacerbent. D'un côté, la menace sur l'identité nationale a tôt fait d'être évoquée, de l'autre l'accusation de racisme est vite lancée... Est-il possible de réfléchir sereinement à la question posée, qui ne concerne pas les seuls élèves musulmans, mais l'ensemble des jeunes croyants de notre pays ?

Le fait est que le principe de laïcité invoqué pour interdire l'usage de signes religieux en salle de classe souffre d'une ambiguïté fondamentale comme nous l'avons à plusieurs reprises souligné:

- ou bien la laïcité signifie la neutralité du pouvoir politique et des agents de l'administration face à l'expression des sentiments religieux dans la nation : en ce cas, la laïcité signifie la tolérance. Comme la tolérance est le contraire de l'exclusion, celle qui a frappé et qui frapperait encore des élèves porteurs de foulards, de calottes ou de croix est et serait injustifiable.

- ou bien la laïcité est une philosophie et un instrument de combat contre ce qu'elle désigne comme « l'obscurantisme ». Telle est la conception affirmée en France depuis plus d'un siècle. Or notre histoire montre que cette idée militante de la laïcité n'est ni neutre ni tolérante. Elle n'est pas neutre puisque les tenants de cette doctrine s'arrogent le droit de définir ce qui est « obscurantiste » et ce qui ne l'est pas. Elle n'est pas tolérante car, comme on l'a vu dans la querelle entre l'Etat républicain et l'Eglise catholique, cette laïcité s'efforce d'exclure toute référence religieuse, ce qui aboutit à une mutilation grave de la réalité sociale et de l'enseignement qui prétend la décrire.

Entre les deux conceptions de la laïcité, il faudra choisir sans tarder. Mieux vaudrait reconnaître la diversité religieuse de notre pays et admettre l'expression paisible de celle-ci, plutôt que de conserver à l'égard des religions des attitudes de rejet que renforce l'ignorance. Sinon, une conception étriquée et partiale de la laïcité engendrera les intégrismes qu'elle prétend refouler.

Sylvie FERNOY

Sport

Bérégovoy bat Delors

Dans la «guerre» de la T.V.A, P. Bérégovoy n'a peut-être pas encore gagné, mais il a remporté une importante victoire à Luxembourg.

Lors de la réunion des ministres des Finances de la CEE du 9 octobre, que Pierre Bérégovoy présidait au nom de la France, il était question de l'abaissement des barrières douanières du 1er janvier 1993, qui impose un rapprochement des régimes de TVA en vigueur dans les Etats membres de la Communauté.

La Commission, que préside Jacques Delors, préconisait une perception de TVA non plus dans le pays où les biens et services frappés sont «consommés», mais dans celui où ils sont produits. Le but poursuivi était de supprimer la raison d'être des frontières: les marchandises, en quelque sorte imposées «à la source» au taux du pays vendeur, pouvaient alors être exportées sans contrôle.

Sur un plan théorique, cette proposition n'était pas logique dans la mesure où la «philosophie» de la TVA consiste à taxer la consommation. Sur un plan pratique, elle visait à exercer sur les taux une pression à la baisse plus forte en accentuant la «concurrence» entre les membres de la CEE. Cette suggestion, si elle avait été retenue aurait eu pour conséquence de favoriser les pays à commerce extérieur déjà fortement excédentaire (Allemagne...). Elle aurait en outre pénalisé les Etats ayant choisi de pratiquer des taux élevés en suscitant un transfert de la production et de l'activité économique vers ceux dont les taux sont les plus bas.

Consciente de ces inconvénients, la Commission avait proposé la mise en place d'une «caisse de compensation» et assorti ses propositions d'exceptions relatives à certains produits sensibles (automobiles). Mais ainsi la machine administrative, que l'on prétendait alléger ne se serait-elle pas trouvée alourdie ? On sait en outre, depuis l'affaire des montants compensatoires, que la mise en place de tels dispositifs entraîne des effets pervers difficiles à prévoir.

Incontestablement, Pierre Bérégovoy a remporté un succès en obtenant un revirement, toutefois assorti de conditions, de la part des Allemands. Il a tenu en échec la logique du libéralisme à tous crins et du laisser-faire qui sous-tend presque toujours les propositions de la Commission.

Il est piquant de constater que le président français et socialiste de celle-ci s'est vu infliger un camouflet par le ministre français des Finances d'un gouvernement également socialiste. Mais la guerre n'est pas encore gagnée: l'accord final devrait intervenir le 13 novembre prochain.

Alain SOLARI

Bogota

La stratégie du Président

L'escale surprise de François Mitterrand à Bogota n'est pas seulement un geste spectaculaire et courageux de solidarité avec l'Etat colombien.

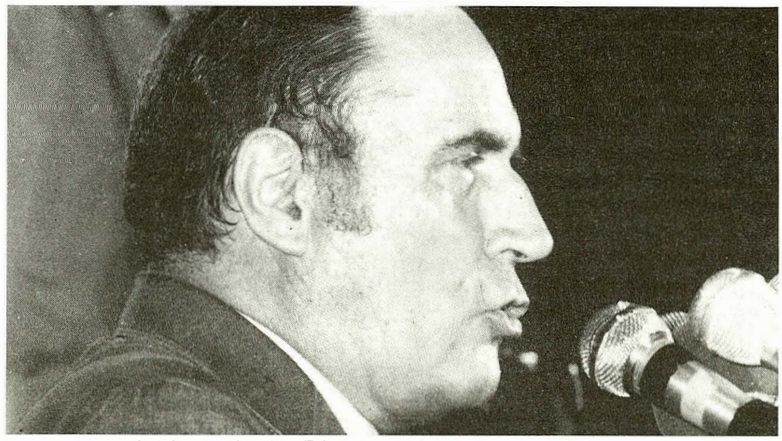

Le président de la République n'est pas un homme à voyager pour dispenser quelques bonnes paroles. Son récent voyage en Amérique latine et la visite qu'il a tenu à rendre au président colombien s'inscrivent dans une stratégie globale de lutte contre les trafiquants de drogue et leurs complices. Cette stratégie n'est pas seulement policière: elle est politique, économique et financière.

- cette stratégie est politique, parce que la France s'engage et avec elle tous les pays de la CEE mobilisés à cet effet lors du sommet de l'Arche. C'est de cet engagement que peut procéder une coopération internationale capable de réduire la production de la drogue et son trafic.

- cette coopération ne saurait se limiter à la mise en œuvre de techniques de répression. Comme l'a dit le Président, «la racine du mal, c'est la misère» qui contraint les paysans pauvres à produire de la coca. Or la misère ne se résorbe pas seulement par des prêts: c'est l'échange des matières premières qui est en question et l'idéologie du marché dans lequel il s'inscrit. Par exemple on ne peut faire comme les Américains, qui rompent leur convention sur le café avec la Colombie (provoquant de ce fait une baisse des cours qui favorise la coca) au moment où ils se lancent, en toute bonne conscience, dans une croisade contre la drogue.

- Enfin, cette stratégie est financière. On a peu porté attention aux avertissements du Président, qui n'a certainement pas parlé pour ne rien dire lorsqu'il a déclaré qu'il avait «sa petite idée» sur les banques impliquées dans le blanchiment de l'argent de la drogue. Or ce problème concerne l'Europe car «il est possible qu'il y ait dans chacun des pays (européens) des banques complaisantes».

Si tel était le cas, il faudrait surveiller et moraliser les circuits financiers, et réprimer les banquiers coupables. En d'autres termes, remettre en question le principe de la libre circulation des capitaux à l'intérieur de la CEE. Entre l'idéologie du marché et la lutte contre les profiteurs de la drogue, il faudra choisir. En ce qui concerne François Mitterrand, c'est déjà fait.

Yves LANDEVENNEC

Dette

Un tabou transgressé

En inscrivant dans la loi de Finances l'annulation de plus de 16 milliards de F de dette publique, le Parlement croit rendre service aux économies du sud. Il ne se doute pas que le problème est ailleurs: au nord, dans le système monétaire international dont il transgresse un des tabous.

Pourquoi y a-t-il un problème de la dette du tiers-monde ? A cause des erreurs économiques commises au sud qui ne renverraient le plus souvent qu'aux choix erronés des conseillers du nord. Ou bien plutôt à cause du renchérissement des taux d'intérêt intervenu au nord du fait des rivalités entre dollar, yen et mark, et du ralentissement de la croissance dans les pays industrialisés créant une raréfaction des investissements au nord ?

Aujourd'hui, la dette se nourrit de la dette. Elle est à elle-même sa propre fin, si les décaissements ne sont globalement qu'équivalents aux remboursements, c'est certes parce que les prêteurs répugnent à s'engager plus avant, mais c'est aussi que la créance acquise, inscrite au bilan en actif, sert à cautionner autant de nouvelles opérations. Le capital, qu'il soit d'une banque ou d'un Etat, n'est rien d'autre, on l'oublierait, qu'une créance. Dès lors, toucher au principal de la dette n'aboutit pas à dégager de nouvelles facilités de crédit mais au contraire à les raréfier.

Qu'importe que le capital soit fictif, et même doublement dans la mesure où il n'a pas créé sur place de contrepartie en biens réels, l'important est qu'il produise des intérêts et surtout qu'il continue d'apparaître au bilan. C'est le B.A.-BA de l'économie financière et on s'étonnera toujours que des secrétaires d'Etat américains donnent leur nom à des plans qui la méconnaissent à ce point.

Du plan Baker en 1985 au plan Brady en 1989, on se croirait revenu au temps des plans Dawes de 1924 suivi en 1929 du plan Young pour régler le problème des dettes de guerre et des réparations allemandes. La différence avec cette époque est toutefois que la technique financière est infiniment plus sophistiquée et surtout que le tiers monde, contrairement à l'Allemagne de l'entre-deux-guerres est marginal dans le commerce international. Si l'Afrique disparaissait, a-t-on pu écrire, qui s'en apercevrait ? Elle ne fait qu'un pour cent des échanges commerciaux !

Les transferts internationaux, qu'ils soient privés ou publics, la différence est moindre qu'il n'apparaît, tendent toujours à l'équilibre. De rééchelonnement en rééchelonnement, on maintient la fiction et les intérêts. On prête juste ce qu'il faut pour refinancer la dette. Qu'importe que l'on ait depuis le temps récupéré sous forme d'intérêts deux à trois fois le capital initial.

Un second effet pervers s'ajoute à ce premier: les nouveaux crédits sont liés à la structure d'endettement du pays concerné et peu ou quasiment pas au risque politique ou économique qu'il représente. Fonctionnaires du Trésor et directeurs de banques, souvent interchangeables, n'ont d'yeux que pour leurs homologues locaux promus membres du club. FMI et Banque mondiale à Washington se peuplent d'ex-ministres des finances sénégalais, nigérians ou boliviens. Mais que représentent-ils chez eux ?

Osons le dire: le problème de la dette est un problème du nord et les solutions qu'on y recherche se discutent entre financiers dans l'intérêt du système monétaire international, c'est-à-dire entre pays industrialisés. On croyait qu'il s'agissait de développement du sud alors qu'il ne s'agissait que du jeu du libéralisme. On ne peut pas dire si, après tout, cela ne vaut pas mieux ainsi. Les idéologies du développement ont connu tant d'impasses; l'économie marchande ne se porte pas si mal dans les pays du sud tout en échappant obstinément aux statistiques officielles. On en vient même à penser qu'elle est la seule explication logique du fait que ces économies vont toujours de plus en plus mal sans jamais toucher le fond, comme ces barques à fond plat sur des rivières peu profondes. Ou encore que les pays qui ont un plan d'ajustement structurel appuyé par le FMI ne s'en sortent finalement pas sensiblement mieux que ceux qui n'en ont pas, comme vient de le reconnaître le directeur Afrique de la Banque mondiale!

Finalement, la société civile au sud survit et se débrouille seule, les crédits internationaux ne venant guère que combler les déficits budgétaires des Etats, la proportion entre les deux étant d'à peu près un à dix en faveur de la société civile. Le reconnaître avec humilité serait déjà un grand progrès. Cesser de s'abriter derrière le sud pour résoudre les problèmes du nord en serait un autre très considérable.

Yves LA MARCK

la nouvelle action royaliste
sur minitel
Pour en savoir plus...
36.15 tapez AGIR*NAR

Entretien

Social

La logique de

Polytechnicien, ingénieur des Mines et directeur de recherches au CNRS, Philippe d'Iribarne a étudié les relations du travail dans des entreprises françaises, américaines et hollandaises. Son livre «La Logique de l'honneur» (Seuil, 1989) bouleverse nombre d'idées reçues sur la gestion et sur les sociétés modernes.

● **Royaliste: On estime souvent que la modernité engendre l'uniformité. Or vous montrez que les relations sociales gardent dans chaque pays leur spécificité...**

Ph. d'Iribarne: Lorsque j'ai commencé ma recherche, je n'étais pas loin de penser que les choses fonctionnaient partout de la même façon. Je voyais le modèle américain comme un modèle international, traduisant une manière rationnelle de gérer en faisant appel à des objectifs clairs, à une décentralisation des décisions, etc. Par conséquent, la modernisation des entreprises françaises exigeait, semble-t-il, une adaptation à ce qui paraissait inspiré par la raison... Or j'ai été amené à abandonner ces points de vue. Quand on observe la vie d'une entreprise américaine, on s'aperçoit que sa gestion est loin d'obéir à des principes universels et rationnels. Au contraire, elle est intimement liée à des caractéristiques américaines, pour le meilleur et pour le pire.

- le meilleur, c'est que le mode de gestion américain s'appuie sur des valeurs. Il y a aux Etats-Unis un grand souci de rectitude dans le jugement sur des personnes: on veut fonder ce jugement sur des bases objectives, on déteste l'arbitraire, on se méfie de celui qui doit porter un jugement, on essaie d'inscrire les décisions qui concernent le sort d'autrui dans des critères clairs, fixés à l'avance et sur lesquels on ne revient pas. Le lien entre ces valeurs et les méthodes de gestion américaines me paraît extrêmement fort.

- mais ces valeurs, parfaitement adaptées à la conception américaine de la vie en société, sont bien moins rationnelles qu'il n'y paraît: nombre de réalités sociales ne peuvent être mesurées de manière précise, ne sont pas objectivement évaluables ou, comme disent les Américains, «opposables à un regard étranger».

● **Royaliste: En quoi les comportements que vous avez observés dans l'industrie américaine se relient-ils à la tradition du pays ?**

Ph. d'Iribarne: L'idée du contrat social a, comme on le sait, inspiré la philosophie politique européenne, mais c'est aux Etats-Unis qu'il y a eu vraiment mise en application concrète. Les fondateurs de la nation américaine ont en effet pensé que le contrat était la meilleure forme de relation entre les hommes. L'idée du caractère sacré du contrat passé devant Dieu est donc fondamentale, et c'est selon cette logique que l'on tente toujours de faire fonctionner la société américaine: ses institutions et sa législation reposent sur cette idée du contrat passé entre égaux, que la loi et la morale doivent rendre justes. La tentative américaine est admirable lorsque les relations sociales peuvent effectivement être réglées dans le contrat, mais elle est à certains égards désespérée lorsqu'on s'efforce de faire figurer dans un contrat des choses qui lui échappent nécessairement.

● **Royaliste: Passons des Etats-Unis à la Hollande...**

Ph. d'Iribarne: L'idée qui prédomine en Hollande est que tous les membres d'un groupe doivent se mettre ensemble autour d'une table. Là, on ne cherchera pas la domination de la majorité sur la minorité, mais on s'efforcera au contraire de trouver une sorte d'accord, d'«accomodation»: chacun ayant regardé la réalité, mesuré ses contraintes objectives, on sera amené à trouver un accord raisonnable que l'on appliquera et qui ne sera pas remis en cause par la suite. Il y a une autonomie forte de la personne, mais chacun a le devoir de s'exprimer de manière directe et sans agressivité.

● **Royaliste: Comment cette attitude se relie-t-elle à l'histoire ?**

Ph. d'Iribarne: Dans sa Sociologie du droit, Max Weber évoque les anciennes tribus batave et décrit un mode de fonctionnement germanique selon lequel les représentants des tribus concernées se réunissent et décident ensemble, sans que chacun puisse faire l'objet de pressions et agir contre ses convictions. J'ai quant à moi étudié la réalité néerlandaise à partir de l'union d'Utrecht, où l'on retrouve ce mode de fonctionnement. Les ambassadeurs français et anglais avaient déclaré à l'époque que les Néerlandais étaient fous et que jamais le système mis en place ne pourrait fonctionner parce qu'il n'était pas susceptible de produire une majorité. Or la société néerlandaise ne fonctionne pas selon la règle de la majorité, mais selon le principe de l'accord unanime. Les Néerlandais parviennent à cet accord parce qu'ils ont une très ancienne habitude de ce mode de fonc-

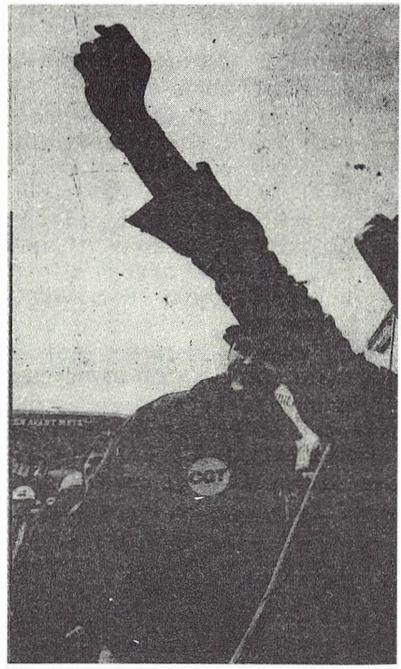

l'honneur

tionnement et, aujourd'hui, les rapports entre le patronat et les syndicats reflètent ce souci de l'unanimité.

● **Royaliste: Venons-en à la France. On pouvait penser que la Révolution et les doctrines de lutte des classes avaient fait disparaître les comportements que vous inscrivez dans une « logique de l'honneur ».**

Ph. d'Iribarne: Je le croyais aussi. Quand j'ai commencé cette enquête, je ne pensais pas qu'on pouvait interpréter nos comportements selon la logique de l'honneur. Pendant très longtemps, je n'ai pas compris ce que j'observais en France. Par rapport aux Etats-Unis et à la Hollande, on a d'abord une impression de désordre: chacun a tendance à affirmer de manière très fière qu'il ne travaille ni pour son chef, ni pour se mettre d'accord avec les autres, mais selon ce qu'il trouve bien de faire. Cette affirmation s'accompagne d'un vif sens des responsabilités, mais qui s'exerce dans un certain mépris des règles. Alors qu'un ouvrier américain se croise les bras s'il n'a pas le matériel adéquat, un Français se « débrouille » dans des circonstances difficiles même s'il n'en tire pas le moindre avantage matériel ou autre.

J'ai un moment pensé que les gens se comportaient comme s'ils avaient des charges, et des devoirs afférents à ces charges. Mais ce n'était pas vraiment cela puisque les gens que j'étudiais n'avaient pas de charges. L'idée s'est alors imposée de devoirs attachés à un état - au sens que l'on donnait à ce mot dans l'ancienne France: à cet état étaient attachées des prérogatives, mais aussi des devoirs. Relisant Montesquieu, j'ai constaté qu'il décrivait très finement l'ensemble des propriétés étranges que l'on observe dans le monde du travail: idée que le sens du devoir c'est moins ce qu'on doit aux autres que ce qu'on doit à soi-même; idée que l'on doit être d'autant plus exigeant vis-à-vis de soi que la tâche n'est prescrite ni par le pouvoir ni par la loi; idée que le prince ne peut agir sur la conception des devoirs de chacun puisque ces devoirs sont fixés par la tradition; et aussi idée que la notion de rapport hiérarchique est un fourre-tout et que ces rapports changent du tout au tout suivant le type d'état auquel appartiennent le supérieur d'un côté et le subordonné de l'autre. Sans oublier toutes les distinctions, qui existaient autrefois et qu'on retrouve aujourd'hui, entre un mode d'autorité qui est conforme à l'honneur et un mode d'autorité qui ne l'est pas.

On s'aperçoit donc que, si certains « états » disparaissent, cette conception de l'honneur réapparaît dans d'autres groupes et sous des formes différentes. Par exemple, on peut analyser la création de la catégorie des cadres selon cette logique: être cadre, ce n'est pas seulement être au service du patron (ce qui veut dire qu'on appartient à sa domesticité) c'est être au service de sa conscience, déterminée par la fierté de l'état de cadre.

● **Royaliste: Lorsque vous parlez de grèves en France, vous employez le mot « journée ». Pourquoi ?**

Ph. d'Iribarne: La grève américaine est programmée longtemps à l'avance pour appuyer la renégociation d'un contrat et obéit à une organisation très stricte. En France, il y a peu de grèves programmées: elles se déclenchent souvent à la suite d'un incident (par exemple à la SNCF, à la RATP) qui éclate parce que les gens estiment que leur dignité a été bafouée. Quand M. Calvet parle de « mes ouvriers », cela veut dire « les gens qui portent ma livrée » et c'est là quelque chose d'intolérable. De même on a vu récemment un huissier se présenter à la forge de Peugeot et un ouvrier lui répondre « je suis chez moi ». Il y a journée en ce sens qu'il n'y a pas à l'origine du mouvement un bilan évalué précisément, un rapport de forces soigneusement pesé, une stratégie rationnelle; c'est une manifestation d'indignation, où il est aussi important d'affirmer sa dignité que d'obtenir une augmentation.

● **Royaliste: Comment le discours syndical s'intègre-t-il dans cette coutume ouvrière ?**

Ph. d'Iribarne: Il y a bien sûr une méfiance syndicale à l'égard de l'idée de particularisme de métier mais au total une attitude ambivalente qui s'inscrit aussi dans une logique de l'honneur. Un syndicat qui demande rendez-vous à un ministre et qui est reçu par son directeur de cabinet souligne qu'il a été reçu par un laquais; de même le refus de négocier signifie qu'il y a refus de traiter les autres de façon honorable.

Dans notre pays, on voit s'opposer depuis le haut Moyen Age une conception de la société selon laquelle il existe une stratification très nette des ordres, des corps etc., à une autre conception selon laquelle on est tous pareils. Ce que montre très bien Georges Duby. Il existe une image mythique d'une communauté dans laquelle nous sommes tous frères, qui fait très fortement partie de l'imaginaire français et qui se manifeste parfois de manière spectaculaire: par exemple la nuit du 4 août, alors on peut croire un moment que les stratifications sociales ont disparu dans une grande vision fraternelle. Puis les différences se recréent. Ainsi par exemple, la création de l'Ecole Polytechnique par la Convention est significative: en pleine période révolutionnaire, on confie à un corps et à son honneur un certain nombre de tâches. Dans une « journée » ouvrière, il n'y a plus de différences entre les catégories ouvrières, mais un grand mouvement fraternel auquel les syndicats participent évidemment, mais qui est hors du temps et de sa gestion quotidienne. Notons d'ailleurs que, si le syndicat américain s'occupe beaucoup de la gestion du contrat, le syndicat français est hors de la gestion.

Ce qui est frappant chez nous, c'est que la force de l'idée que nous sommes tous pareils coexiste avec le fait que nous défendons rigoureusement la dignité de notre état particulier: ces deux références sont contradictoires et pourtant vécues en même temps, ce qui fait partie du charme et des difficultés de la société française: une vision très hiérarchique (on ne mélange pas les torchons et les serviettes) et une vision universaliste se composent selon un art très subtil.

En fait, les sociétés modernes sont largement traditionnelles dans leur pratique, quel que soit le discours qu'elles tiennent. Il n'est donc pas nécessaire de « revenir » à la tradition. Elle n'a jamais cessé d'être présente et vivante dans la modernité.

Propos recueillis par Bertrand RENOUVIN

La logique de l'honneur, éd. du Seuil, 280 p., prix franco: 140 F.

Enquête

Ennemis du système

On ne nous parle que de consensus, de mort des idéologies. On nous dit que tout le monde est d'accord, que plus personne ne souhaite changer ce système, qu'il y aurait une quasi-unanimité pour défendre les fondements de notre société. Pourtant, au terme d'une enquête au cœur des mouvements extrémistes, Ch. Bourseiller estime qu'environ 20% de nos compatriotes sont prêts à rejoindre ceux qui veulent changer la société.

Face à une gauche et à une droite engluées dans un conservatisme de bon ton, ils sont en effet nombreux à dire que ça ne va vraiment pas et qu'ils ne seront pas les dupes de la société du spectacle. Ils veulent lutter pour bâtir un monde nouveau et n'ont que faire de ceux qui crient à tout propos à la menace totalitaire. De l'extrême-gauche à l'extrême-droite, en passant par le courant alternatif et l'ultra-gauche ambiguë, Ch. Bourseiller dresse l'étonnant panorama de cet hémicycle de l'ombre. On y découvre des partis brontosaures, figés sur une doctrine désuète, et d'autres, au contraire, prêts à toutes les aventures pour renouveler leur pensée.

L'ouvrage est en général très bien documenté. Il y a sur le royalisme des développements intéressants. Nous regrettons cependant d'être classés à l'extrême-droite, même si l'auteur affirme que ce n'est là qu'une « commodité ». Précisons aussi qu'à notre connaissance, et contrairement à ce qui est affirmé dans l'ouvrage, Alain Decaux n'est pas royaliste.

Patrick PIERRAN

Christophe Bourseiller **Les ennemis du système** - Ed. Robert Laffont - 220 p. - Prix franco 95 F.

Bicentenaire

Quand la Révolution criait « Vive le Roi »

Décidément, il sera de plus en plus malaisé de faire avaler la Révolution « comme un bloc » ! L'ouvrage de Charles Rickard en est une preuve éclatante.

L'effort, tant de fois exprimé dans nos colonnes, pour distinguer la révolution monarchique (89-92) de la dictature terroriste, puis de la réaction consulaire et impériale, trouve une nouvelle justification dans le livre de Charles Rickard (1), qui a pour seul objet le rapport du Roi et des Français pendant les deux ans que dure l'élaboration de la première constitution.

La publication qu'il fait des larges extraits des compte-rendus de l'Assemblée, de la presse, des déclarations écrites du Roi et des mémoires de certains parlementaires démontre bien que le thème dominant de cette période, loin d'être nourri par les épisodes célébrés dans la mythologie républicaine (prise de la Bastille, émeutes des Tuileries et fuite à Varennes) tient dans la mise au monde de nouvelles institutions dont la monarchie est à la fois la promotrice et la garante, dans l'esprit public comme dans les textes.

Rickard porte sur les événements un regard politique très contemporain. Il analyse sans complaisance les stratégies des différents groupes politiques : la « politique du pire » menée jusqu'à la plus absurde trahison par les nostalgiques d'un « absolutisme » conservateur des privilèges dont le Roi n'avait cessé de secouer les entraves; cette droite puritaine, « la plus bête du monde », en renonçant à jouer le jeu parlementaire dans l'espoir insane d'un grand coup de torchon salvateur ou de l'appel à l'étranger, vouait aux gémonies le réformisme des « triumvirs » constitutionnalistes (Lameth, Duport, Barnave)

et des monarchiens de Malouet. A l'opposé, ceux-ci, dont le talent de juristes dominait souvent l'Assemblée Législative, avaient juré de mener la Révolution bourgeoise et libérale à son terme, sans rompre la continuité des traditions françaises.

Les pièces que produit Rickard rendent compte, d'une manière souvent émouvante et presque romanesque, de la manière dont, au retour de la malheureuse équipée de Varennes, le jeune Barnave, tout bonnement amoureux de la Reine, crut mettre cette statégie politique en oeuvre à son service... et comment Robespierre la fit échouer.

Mais ce que la lecture des documents - sans commentaires - révèle le plus clairement, c'est au-delà des gloses condescendantes où l'histoire conventionnelle se calfeutre, les contours véritables du personnage royal.

La lucidité de celui qui, réduit à quitter de nuit sa capitale, explique (dans une Déclaration aussitôt censurée) quel principe essentiel du pouvoir exécutif est privé de liberté en sa personne, l'impuissance qui s'ensuit pour l'Assemblée elle-même et le détournement du pouvoir qui abandonne aux clubs la réalité du gouvernement du royaume. Seul à se référer à la vaste consultation populaire des Cahiers de Doléances qu'il avait lancée, il en appelle au peuple dont voici qu'une « aristocratie nouvelle » le sépare. Il ne réprouve pas les travaux de la Législative, mais proteste contre l'obligation qui lui est faite d'accorder sa sanction sans agir « de concert » avec elle, et d'en être réduit à un droit de véto suspensif « purement illusoire ».

Autres traits, le courage et le calme en tout ce qui touche sa personne, mais aussi la sensibilité aux marques d'attachement qui montaient vers lui de toutes parts -même du fameux « Père Duchesne » en cette période- et le terrible désarroi qui l'étreignit après la séance du 14 septembre 1791 où le souverain, venu « jurer la Constitution » devant l'Assemblée, la trouva « assise et couverte » pour l'écouter. Insolence tragique, où il lut aussitôt la fin de la royauté.

Nous y déchiffrons, quant à nous, l'opposition de caractère quasi-historique entre une classe parlementaire à la mission éphémère, captive du bouillonnement de l'Histoire avec laquelle elle cherche à tout prix à coïncider, et la perspective à long terme que tente d'éclairer, seul, l'héritier dynastique.

Que l'avenir lui a donné raison sur ce point est aujourd'hui démontré.

Luc de GOUSTINE

(1) **Quand la Révolution criait « Vive le Roi »**. Editions Ouest-France 302 p. Prix franco 110F.

Le capitalisme a-t-il gagné la partie ?

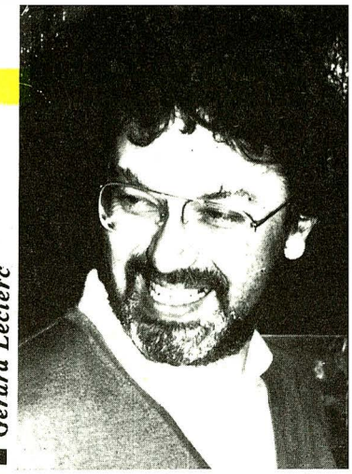
Gérard Leclerc

Les semaines étonnantes que nous vivons mettent fin au règne de la plus grande mythologie du XXe siècle. Ce qui se passe en Hongrie, en Pologne, en République Démocratique Allemande sonne le glas du communisme, dit marxiste léniniste, dont certains - qui n'étaient ni médiocres, ni idiots, ni forcément pervers, avaient proclamé qu'il était l'espérance du monde. Ce n'est tout de même pas si vieux ! Je viens d'achever le gros livre que François Leprieur, dominicain, consacre à l'interdiction des prêtres ouvriers par le Vatican en 1954 (1). Qui n'a pas de respect pour ces hommes qui furent l'honneur de leur Eglise à un moment où le prolétariat français vivait encore les conditions proches du XIXe siècle, est à plaindre. Et pourtant, ces hommes qui avaient voulu partager totalement l'existence des prolétaires, ont participé à l'erreur tragique qui consiste à identifier le communisme à l'espérance des pauvres.

Il est vrai que des intellectuels parmi les plus brillants de l'après-guerre avaient commis la même bévue. Au moins les prêtres ouvriers avaient-ils le mérite d'accorder leurs actes à leurs convictions, travaillant sur les barrages au moment des grands travaux d'électrification, présents en général là où l'exploitation des travailleurs était la plus éhontée. On constate avec tristesse que leur solidarité concrète avec les exploités ne les a pas prémunis, au contraire, de la grande illusion. Pour répondre à ceux qui leur reprochaient leur engagement politique au côté du Parti communiste, n'expliquaient-ils pas *« que la moitié de l'humanité a rejeté en fait le régime capitaliste et que c'est déjà une grande déficience pour l'Eglise universelle d'être limitée aux dimensions d'un régime minoritaire et en voie de disparition, d'autant plus qu'au sein même des pays capitalistes, l'immense masse des prolétaires a déjà rejeté en esprit ce régime sont ils sont les victimes »*.

Ils y croyaient ! A l'avènement du prolétariat: *« avec tous les changements qu'il apporterait dans les institutions, dans la vie et dans la conscience des hommes »*. Trente cinq ans plus tard, il est facile de se gausser. Mais ces hommes ont eu le courage d'aller jusqu'au bout de leurs engagements. Ils n'ont pas abandonné leurs banlieues au moment où les transformations sociales provoquaient l'effondrement historique du Parti communiste. Leur rêve politique a échoué, mais ils continuent à vivre dans le même dépouillement et la solidarité avec la part la plus démunie de l'humanité, aujourd'hui le quart-monde.

Est-ce à dire que la défaite du système marxiste léniniste marque la victoire sans mélange du système capitaliste, hier honni ? En un certain sens, oui. Il est vrai que les pays de l'Est, exsangues économiquement, s'ouvrent à la concurrence et aux « lois » du libre marché. Dans le tiers monde, il n'est pas d'exemple de décollage économique sous régime socialiste. Du coup, le parti socialiste français fait son grand virage de 1983, les gauchistes d'hier se proclament libertaires-libéraux. Dans l'Eglise même, on assiste à un étonnant retournement. On faisait honte hier à la hiérarchie de ses accommodements avec le capitalisme. On l'accuse véhémentement aujourd'hui de n'avoir jamais admis qu'il est le seul régime économique viable et producteur de richesses.

Jacques Paternot et Gabriel Veraldi, dans un livre manifeste (2) auquel le « Figaro-magazine » fait une énorme publicité, accusent l'Eglise et Jean-Paul II en particulier de méconnaître les lois de l'économie: *« Les chrétiens ne peuvent qu'approuver l'option préférentielle pour les pauvres. **Mais la méconnaissance des réalités économiques en fait une option pour la pauvreté - et ce n'est pas la même chose, ni pour les pauvres, ni pour les Eglises; ni pour notre monde occidental injustement calomnié** »*.

Il y a incontestablement des choses justes dans l'analyse de Paternot et Veraldi qui empruntent beaucoup à Michael Novak, théologien et économiste catholique américain, le premier à avoir levé l'étendard de la révolte contre le socialisme et le tiersmondisme de son église.

Pourtant, on admettra que la définition qui nous est donnée du développement économique fournit une version singulièrement épurée par rapport à ce que fut historiquement le capitalisme et à ce qu'il est encore: *« L'aptitude d'un peuple à se développer et directement proportionnelle à sa capacité de créer des entreprises, agricoles, artisanales, industrielles, de service et de les gérer sainement dans la durée. Cette capacité est fonction du système éthique et culturel du peuple considéré. Le développement intégral - technique, économique, politique, social, culturel-spirituel - n'est bien assuré que par développement spécifique et coordonné des trois dimensions du système, que l'on peut appeler capitalisme démocratique et éthique »*.

Ce système à trois dimensions n'est pas exactement le capitalisme triomphant, celui qui se construisit hier sur l'exploitation du prolétariat ou même celui qui triomphe aujourd'hui avec la volonté de puissance des managers dans un univers d'exploitation libidinale. Que Jacques Paternot et Gabriel Veraldi soient en violente réaction contre certaines carences ou erreurs du discours économique et social de l'Eglise, je puis le comprendre, encore que les critiques énoncées par ce discours contre les conséquences du « capitalisme exagéré » étaient parfaitement judicieuses. Mais ils devraient eux-mêmes mieux déduire les conséquences révolutionnaires, eu égard au capitalisme réel, de leur système tridimensionnel. Ils ne font qu'esquisser les caractéristiques reprises de Max Weber d'une économie qui trouve sa légitimité dans *un système de récompenses morales enracinées dans la sanctification du travail*.

En combinant l'esprit d'entreprise à la démocratie et à une éthique de service, on ne fait que formuler un projet qui participe d'une certaine utopie, si l'on admet tout de même que le renversement métaphysique qui est à l'origine de l'expansion du capitalisme est tout de même fondé sur la prépondérance de l'avoir sur l'être et un renversement total de l'échelle des valeurs. C'est pourquoi je me rallierai volontiers à la formule de Jacques Julliard en « anticapitaliste » impénitent que je demeure: *« La vieille maquerelle, fardée comme une putain de Goya, se croit immortelle parce qu'elle est désormais seule sur la scène. Maintenant que le risque n'est plus de faire le jeu de sa rivale, il ne faudra plus lui faire aucun cadeau »*. Le débat n'est pas terminé. Et s'il ne faisait que commencer vraiment ?

Gérard LECLERC

(1) François Leprieur, **Quand Rome condamne**, Terre Humaine, Plon/Cerf.
(2) Jacques Paternot et Gabriel Veraldi, **Dieu est-il contre l'économie ?**, lettre à Jean-Paul II, éd. de Fallois, l'Age d'Homme.
(3) Nouvel Observateur, 19-25 octobre 1989.

Hors des modes

Pierre Mac Orlan, le conteur

A l'occasion de la réédition de « Rues Secrères » (1), il est bon, tonique même de redécouvrir l'auteur de « L'Ancre de Miséricorde » (2) et de « Quai des Brumes ».

Cette réédition me remet en mémoire la voix du merveilleux conteur, alors qu'adolescent, je l'écoutais sur les ondes d'une radiodiffusion nationale qui nous faisait de somptueux présents dont nous n'avions pas l'exacte conscience.

Déjà en 1970, année de la mort de Pierre Dumarchey, Pierre Mac Orlan en littérature, Raymond Queneau soulignait combien il était étranger aux modes littéraires. (Préface aux « Œuvres Complètes » - « Cercle du Bibliophile ») Est-ce la raison de son purgatoire? Ou que, témoin de son temps, tenant du « fantastique social », il nous conte des histoires qui nous semblent être d'une époque révolue ? Ainsi ces « Rues Secrètes » qui, de Tunis à Berlin, en passant par Marseille, nous promènent dans les quartiers chauds de quelques grandes villes au temps des années trente. Quartiers chauds où régnait une prostitution qui nous semble aujourd'hui, elle aussi, d'un autre temps en notre époque d'amours aseptisées.

Pour situer l'esprit de ce recueil d'articles qui parurent en 1933 dans le magazine « Détectives », relevons simplement que l'auteur y défend les « classiques et honnêtes bordels » dont il déplore à l'avance la disparition.

Au-delà du sujet-même, ces récits constituent une projection poétique d'un temps où l'uniformité ne faisait que menacer nos vies et nos villes. Aujourd'hui, elle gagne chaque jour du terrain.

Demain, les aventuriers que sont les promeneurs des villes n'auront peut-être plus d'autres ressources pour nourrir leur imaginaire que les oeuvres des

poètes-conteurs dans la cohorte desquels figure en bonne place le journaliste, romancier, auteur de chansons et joueur d'accordéon qu'était Pierre Mac-Orlan (3).

Pierre LIMOUSI

(1) Editions Arléa - 174p. - prix franco 95 F.
(2) Roman d'aventures maritimes de la qualité de « L'Ile au Trésor »
(3) Pour ceux qui voudraient retrouver l'intimité de Mac Orlan, rappelons que l'on peut visiter sa demeure de Saint-Cyr-sur-Morin inchangée depuis sa mort. Renseignements à la Mairie, 77750 Saint-Cyr-sur-Morin.

Théâtre

Le souper

Alors que Louis XVIII, après les Cent Jours, est aux portes de Paris, Talleyrand et Fouché se rencontrent nuitamment, « le vice appuyé sur le bras du crime » selon le mot de Chateaubriand.

Tel est l'argument de la pièce de Jean-Claude Brisville, **Le Souper**, actuellement représentée à Paris, au théâtre Montparnasse. Claude Rich et Claude Brasseur campent les deux « héros » dont l'auteur dit: *« j'ai voulu les saisir* (dans la nuit du 6 au 7 juillet 1815) *à l'heure où la conjoncture politique les contraint à la négociation... un moment exceptionnel pour le destin de leur pays et leur avenir personnel »*. L'entrevue entre de tels personnages a effectivement de quoi inspirer un auteur de théâtre. Elle a d'ailleurs un fondement historique. Dans les mémoires de Fouché, par ailleurs fort sujettes à caution (1), on peut lire: *« J'envoyai des émissaires au roi, au duc de Wellington et à Monsieur de Talleyrand... très ardent contre Napoléon, il* (Talleyrand) *jugea pourtant... devoir s'entendre avec moi, me promettant de son côté de me garantir auprès des Bourbons »*.

Il n'est pas étonnant que cette période charnière de notre histoire ait inspiré les plus grands: Jean Anouilh avait sans doute été plus heureux avec **La foire d'empoigne** au moins quant à l'analyse politique de fond. Ici, les dialogues sont également brillants, mais cèdent trop à la facilité pour un bon mot: ainsi Talleyrand à qui J.-C. Brisville fait dire de Louis XVIII qu'il *« n'a rien oublié ni rien appris »*; ce qui est vrai des émigrés est un contresens à propos du roi.

De même, on pourra reprocher à l'auteur de reprendre à son compte des thèses contestables ou à tout le moins de forcer le trait; sans doute pour mieux « équilibrer » les personnages il fait porter à Talleyrand la responsabilité de l'assassinat du duc d'Enghien, le mettant quasiment sur le même plan que le régicide et mitrailleur de Lyon. Bonaparte avait-il besoin de conseil ? Dans « Napoléon », Jacques Bainville écrit avec raison: *« le cadavre d'un Bourbon sera la première marche du trône. Il lui faut un Bourbon à tout prix. »*

Cependant, au détour d'une phrase, on trouve pourtant de bonnes analyses: *« ..Il est bien malheureux que l'Empereur n'ait pas eu cette idée de la France. Lui ne l'aimait que débordant de ses frontières naturelles. En crue, si j'ose dire. J'ai horreur de la démesure et cette France-là, batailleuse, aspirant à toute l'Europe, elle ne me disait rien qui vaille »* (Talleyrand).

Ces dialogues, encore une fois étincelants, sont admirablement servis par Claude Brasseur, remarquable lorsque les origines populaires percent sous la carapace du ministre Fouché, et plus encore par Claude Rich, excellent de bout en bout dans ce rôle de Prince sans scrupules et désabusé.

Pierre CARINI

(1) Henri Heine disait de Fouché que cet homme notoirement faux a poussé la fausseté jusqu'à publier, même après sa mort, de faux mémoires.

MERCREDIS DE LA NAR

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1er, 4ème étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre et gratuite), elle s'achève vers 21 h 45. Un buffet chaud est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du buffet 22 F).

Mercredi 25 Octobre - Minoritaires dans le pays, souvent absents aux élections, sans grands moyens publicitaires, les royalistes ont-ils un rôle à jouer et le peuvent-ils ? La Constitution de la Vème République, instaurant une sorte de monarchie élective, ne rend-elle pas leur action totalement inutile ? Ce type de questions nous est souvent posé et c'est pour y répondre que Bertrand Renouvin nous dira « A quoi servent les royalistes ? »

Mercredi 1er Novembre - Pas de conférence en raison de la Toussaint.

Mercredi 8 Novembre - De la Résistance au gaullisme de gauche, en passant par la guerre d'Algérie, Roger STEPHANE, fondateur du « Nouvel Observateur », fut le témoin de près de cinquante ans de vie politique française. Témoin, mais aussi acteur engagé dans tous les combats de cette période chaude de notre histoire. C'est dire tout l'intérêt du livre de souvenirs qu'il vient de publier sous le titre de « Tout est bien » qu'il a accepté de venir nous présenter.

Mercredi 15 Novembre - « Le Roi est mort, Vive le Roi ! ». Ce cri qui ponctuait le décès d'un souverain voulait montrer d'une manière éclatante que la monarchie, elle, ne mourait jamais. Mais l'étude minutieuse des cérémonies funéraires des rois montre leur importance symbolique et le culte qui était rendu à la dépouille royale. Les révolutionnaires de 1793, violant les tombeaux de la nécropole de St Denis, ont à leur façon montré aussi la force de ce symbole. Alain BOUREAU, historien médiéviste, a publié le résultat de cette étude sous le titre « Le simple corps du roi ».

ROYAUTE BIBLIQUE

Aux «Mercredi de la N.A.R.» du 11 octobre, Raphaël Draï remonte la mémoire de son peuple et relit pour nous les grands textes bibliques concernant la royauté.

Succédant au gouvernement du Juge, mais sans cesser d'être fondamentalement juge, le roi apparaît au chapitre 8 du Livre de Samuel au cours d'une crise de la première institution: Israël réclame un roi. Par la médiation de Samuel, l'Eternel accepte, mettant cependant en garde son peuple contre les risques du pouvoir (le roi sera celui qui «prend»: les biens, les femmes les honneurs) et, ensemble, fixant les conditions qui légitiment la fonction: à la différence de l'institution pharaonique, le roi n'est pas la loi; il est oint parce que l'huile sainte le place dans une causalité trancendante; il ne porte pas la couronne mais se place sous elle; et ses devoirs lui sont rappelés sept fois sur les degrés du trône.

Il est juge: de là la dimension exemplaire de David qui sut concilier justice et équité. Serviteur de la Loi, de même qu'elle a été révélée, il doit être vu, il a un visage lisible. Il est ainsi frère parmi ses frères, faisant advenir une parole commune de réconciliation, reliant un peuple à lui-même où se trouve le vrai Temple et de Dieu présent.

Quant aux Prophètes, c'est leur rôle de destituer et d'instituer de nouveau lorsque la fonction dérape, s'autonomise, lorsque le roi devient hétérogène au peuple.

D'après les notes de conférence d'Alain FLAMAND

AFFICHES

Une affiche publicitaire pour notre journal est disponible. De format 31x46 cm, imprimée en noir sur fond jaune, elle reproduit le titre de notre journal accompagné du slogan: « Avec le comte de Paris, couronner la démocratie ».

Tarif (prix franco): 80 ex.: 26 F - 150 ex.: 42 F - 250 ex.: 61 F - 400 ex.: 90 F.

AUTOCOLLANTS

Moyen de propagande efficace et facile d'utilisation, nos autocollants publicitaires existent en quatre modèles: deux pour le journal et deux pour notre service minitel.

De format 5x10 cm, imprimés en noir sur fond jaune, quatre slogans possibles: « Royaliste » dans les kiosques tous les quinze jours, « Royaliste » libre et démocrate, « Nouvelle Action Royaliste » questionnez on vous répond, « Nouvelle Action Royaliste » pour en savoir plus.

Tarif franco: 50 ex.: 20 F - 100 ex.: 34 F - 200 ex.: 53 F - 300 ex.: 76 F - 500 ex.: 106 F. Possibilité de panacher les différents modèles.

PHOTOS

Des photos du comte de Paris, chef de la Maison de France, sont disponibles à notre service librairie. Elles existent en trois formats.

Tarif franco: Format 9x13: 12 F - Format 13x18: 29 F - Format 18x24: 58 F.

En format 13x18 au prix de 29 F franco, existent aussi les photos de la comtesse de Paris, du comte de Clermont, du prince Jean.

Egalement disponible (format 13x18) la photo officielle d'Amboise représentant le comte de Paris et ses deux petits-fils avec la signature des trois princes. Prix franco : 29 F.

RELIURES

Nous mettons à la disposition de nos lecteurs qui désirent conserver leur collection du journal, une reliure pleine toile bleue avec inscription « Royaliste ». Cette reliure permet de contenir 52 numéros du journal. Elle est vendue au prix de 70 F franco.

ALLIANCE ROYALE

L'association des Amis de la Maison de France publie tous les deux mois un bulletin « Alliance Royale » (dernier numéro paru: numéro 22). Cette association s'est donné pour but de réunir tous ceux qui désirent témoigner de leur affection à la famille de France, et faire connaître et promouvoir la pensée du comte de Paris. Nous incitons nos lecteurs à y adhérer et à y faire adhérer leurs amis. Adhésion annuelle: 100 F à adresser aux « Amis de la Maison de France » - B.P. 314 - 75365 Paris cedex 08.

ABONNEMENTS DE PROPAGANDE

Envoyez-nous les noms et adresses de ceux de vos amis susceptibles d'être intéressés par «Royaliste». Nous leur ferons un abonnement d'essai pendant trois mois. Prix de chaque abonnement : 25 F.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom: .....

Prénom: .....

Date de naissance: ..... Profession: .....

Adresse: .....

.....

désire recevoir sans engagement de ma part une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à retourner à:

« Royaliste », 17, rue des Petits-champs, 75001 Paris

Editorial

A quoi servent les royalistes ?

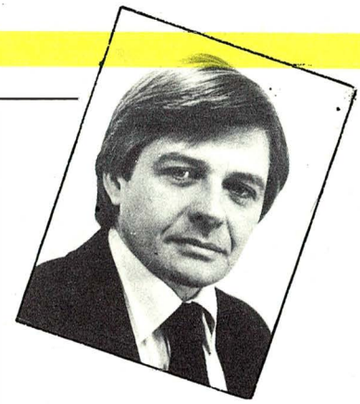

Parmi les objections qu'on nous fait, il est de bonne méthode de retenir les plus cruelles. Or rien n'est pire que celles qui tendent à nous exclure de tous les enjeux présents et à venir, selon un constat d'un apparent bon sens. En résumé, nous aurions beau dire et beau faire, nos analyses les plus pertinentes et nos arguments les mieux raisonnés ne pourraient nous empêcher d'être hors champ, hors jeu et hors course dans le monde qui se fait.

Ainsi, que peuvent les royalistes et que pèsent-ils dans la nouvelle donne européenne qui résulte de l'effondrement du système communiste ? Et, en France même, quelle peut être leur utilité ? Une monarchie élective s'est instituée, qui produit les effets bénéfiques que les royalistes attendaient: légitimité incontestée du chef de l'Etat, stabilité institutionnelle, apaisement des passions politiques...

SITUATION

Quant à l'Europe, au sens large du terme, nous n'avons jamais souhaité la constitution d'une internationale qui s'efforcerait de promouvoir la monarchie auprès de pays en quête de nouvelles institutions. Pourtant, la révolution qui bouleverse l'Europe du centre et de l'Est ne se fait certainement pas dans l'indifférence aux questions que nous posons. En se retirant, la vague totalitaire fait réapparaître des peuples et des nations qui, dans leur volonté d'affirmer leur identité, retrouvent spontanément la symbolique royale. Ainsi en Hongrie, où la candidature de Otto de Habsbourg à la présidence de la République a été envisagée, ou encore au Monténégro qui a rapatrié le cercueil de son dernier roi, en attendant que de semblables fidélités puissent se manifester en Roumanie et en Bulgarie. Sans préjuger de l'évolution politique de ces pays, sans même affirmer la nécessité pour eux d'une instauration de la monarchie, soulignons l'actualité du principe que nous défendons pour notre part.

Tel est le premier service que nous pouvons rendre: faire en sorte que la force des symboliques historiques ne soit pas méconnue et que la question des garanties de la démocratie qui tente de s'instituer en Europe orientale soit complètement posée. Ce qui n'est pas sans conséquences sur l'attitude des Français à l'égard de leur propre tradition monarchique... N'oublions pas non plus que la Communauté Economique Européenne s'inscrit dans un paysage politique qui est très largement marqué par le fait monarchique, ce qui n'est pas sans incidences sur la façon de concevoir l'Europe politique et sur la manière d'y envisager les relations entre les souverainetés nationales. Là encore, les royalistes ne sont pas hors des enjeux du temps et pourraient être utilement associés à ce qui se fait.

Et en France ? S'il est vrai que nos institutions sont monarchiques dans leur esprit, notre réflexion et notre action ne s'en trouvent pas pour autant frappées d'inutilité. Cela pour deux raisons. La première, c'est que la monarchie présidentielle demeure une monarchie à la fois inachevée et limitée: l'arbitrage demeure fragile, la continuité partielle, et l'indépendance du chef de l'Etat dépend par trop de ses qualités personnelles. La seconde, c'est qu'il manque à cette monarchie sa symbolique royale: non celle des apparences ou des rites anciens, mais la présence d'une famille associée depuis mille ans à la vie de la nation et capable d'incarner l'unité du pays et de faire le lien entre son passé, son présent et son avenir. La tâche des royalistes s'en trouve clairement fixée: montrer que la monarchie présidentielle repose par trop sur les qualités personnelles du chef de l'Etat, souligner le danger qu'il y aurait à compenser l'absence de symbolique royale par un vulgaire culte de la personnalité, décrire inlassablement les ambiguïtés et les faiblesses de notre système constitutionnel - qu'il s'agisse des rapports entre le chef de l'Etat et le parti dominant, de la rivalité entre le Président et le Premier ministre ou du déséquilibre entre les pouvoirs.

VALEURS

Disant cela, et agissant dans cette perspective, les royalistes servent bien sûr leur cause, mais pas seulement. S'il est vrai qu'il y a plusieurs manières d'être royaliste, nous nous sommes quant à nous toujours définis comme des citoyens engagés dans les débats et les combats de notre temps. Pourquoi ? Parce qu'il nous paraît nécessaire d'illustrer concrètement les principes politiques auxquels nous nous référons. Comment ? En essayant de tirer des conséquences rigoureuses de ces principes. Puisque la tradition capétienne répond à nos yeux aux exigences communes d'unité, de justice et de liberté, il est logique que ces valeurs inspirent notre action. Que vaudrait en effet le témoignage des royalistes si leurs engagements quotidiens étaient contraires aux principes dont ils se réclament ? On ne peut à la fois affirmer la nécessité de l'unité et pratiquer un royalisme de guerre civile. On ne peut célébrer dans l'arbitrage royal la condition première de la justice et professer, dans le domaine économique et social, une idéologie du marché qui nie le principe même de la justice sociale. On ne peut fonder la liberté des citoyens sur l'autonomie du pouvoir politique et proscrire certains Français en raison de leurs origines ou de leur religion.

C'est dire que notre souci du dialogue, notre volonté de participer à l'élargissement de la démocratie, notre recherche de nouveaux rapports économiques, notre combat contre le racisme et contre toutes les formes d'exclusion, ne doivent rien à l'opportunisme tactique et aux modes intellectuelles mais résultent de notre fidélité au projet capétien qu'incarne le comte de Paris. Loin de nous réfugier dans un idéal, et de professer l'indifférence tant qu'il ne sera pas réalisé, le royalisme tel que nous le concevons implique un service immédiat, une participation effective à la citoyenneté.

Il ne nous appartient pas de mesurer l'efficacité de ce service, ni de juger sa qualité. Constatons simplement que le royalisme est sorti de son exil intérieur, qu'il peut aujourd'hui nourrir le débat civique, rappeler, dans notre pays et hors de ses frontières, le caractère crucial de la question de la légitimité, dessiner des perspectives claires quant à la réforme de l'Etat et offrir une réponse paisible à la question de l'identité. Ce n'est pas perdre son temps que de continuer dans la voie ainsi tracée.

Bertrand RENOUVIN